



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le
et publication
le - 4.FEV. 2014..
et notification
le

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 30 JANVIER 2014

Aujourd'hui, jeudi trente janvier deux mille quatorze, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Maire.

Etaient présents : M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M. LAYBROS Serge, M. MUNTE Serge, Mme LOOCK Martine, M. SIMON Michel, M. COUPY Daniel, Mme PIQUE Marie, M. SAN JUAN Alain, Mme FAUBERT Françoise, M. BASSET Jacqui, Mme BERTHOUMIEUX Karine, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme BOYER Noëlle, M. DELPECH Bernard, M. DEPETRIS Sébastien, M. GUIRAL Lionel, Mme LENEVEU Hélène, Mme LE QUENTREC Yannick, Mme MARTY Lucienne, M. QUERAUD Andréa, Mme LAGARDE Sandrine, Mme TACHE-MENARD Sophie, M. VILLIEN Christian, M. TULET André, M. BOUTET Serge, M. DUCROS Jacques, M. GRINFEDER Michel, Mme PELLEGRINI Noëlle.

Etaient excusés : M. BELOU Laurent (**procuration** donnée à Mme LAGARDE), Mme CROUZET Mireille (**procuration** à M. SAN JUAN), M. ALVAREZ (**procuration** donnée à M. MUNTE), Mme TORNEL-BARDIN Carmen.

Présents : 29

Excuses : 4

Procurations : 3

Secrétaire de séance : Sébastien DEPETRIS

⇒ **Point complémentaire :** Classement d'office de la voirie du lotissement située rue Charles Darwin à Cahors

⇒ **Projets de délibération modifiés :**

- Annexe à la délibération n° 8 : ouverture anticipée de crédits 2014 : ligne « travaux bâtiments » lire 51 800 € au lieu de 49 300 € ; ligne « travaux bâtiments scolaires » : lire 39 000 € au lieu de 31 000 € ; certains taux de TVA ont été ajustés
- Annexe à la délibération n°18 - l'article 2 a été modifié au niveau des engagements de la Ville par le service communication : la mise en page de la plaquette sera réalisée « sous réserve de disponibilité du service PAO ».

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR :

Décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation générale donnée par le Conseil municipal

Il n'y a pas de vote sur ce point.

FINANCES

- 1. Attribution d'une avance de subvention 2014 au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Cahors**

Adopté à l'unanimité.

2. Attribution d'une avance de subvention 2014 à la Caisse des Ecoles

Adopté à l'unanimité.

3. Attribution d'une avance de subvention 2014 aux associations sportives

Adopté à l'unanimité.

4. Attribution d'une avance de subvention 2014 aux associations

Adopté à l'unanimité.

5. Attribution de subvention 2014 : Accueil, Hébergement, Insertion Sociale (AHIS)

Adopté à l'unanimité.

6. Domiciliation des personnes sans domicile stable - Attribution de subvention à l'AHIS (Accueil, Hébergement, Insertion Sociale) - Exercice 2014

Adopté à l'unanimité.

7. Révision des Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements (AP/CP)

M.M BOUTET, DUCROS, GRINFEDER, Mme PELLEGRINI s'abstiennent.
Adopté à la majorité.

8. Ouverture anticipée de crédits 2014

Adopté à l'unanimité.

STATIONNEMENT

9. Substitution du Grand Cahors à la Ville pour l'acquisition des parcelles AN n°653 et AN n° 320p sises Combe du Paysan, propriété de M. et Mme SALGUES

Adopté à l'unanimité.

TOURISME

10. Avenant au contrat Grand Site Midi-Pyrénées de Cahors

M. GRINFEDER s'abstient.
Adopté à la majorité.

SOLIDARITE

11. Convention d'objectifs RERTR pour l'année 2014, relative à la gestion de l'approvisionnement de l'épicerie sociale et solidaire

Adopté à l'unanimité.

12. Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées Rapport annuel

Adopté à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE/FONCIER

13. Classement du chemin dit « Les Serres » en chemin rural - ouverture de l'enquête publique

Adopté à l'unanimité.

14. Classement d'office des voies de desserte du lotissement « Combebias - Ségala - Mailhot Rue du 8 mai » : rue et place du 8 mai 1945 et rue Paul Froment

Adopté à l'unanimité.

15. Cession d'un délaissé de voirie à l'association Emmaüs - Abrogation de la délibération en date du 19 décembre 2012

Adopté à l'unanimité.

16. Incorporation dans le domaine public d'une partie de la parcelle AS n°1136 - Régularisation de l'emprise du Chemin de Bégoux

Adopté à l'unanimité.

17. Cession d'une bande de terrain aux riverains de la parcelle AT n°254 à Bégoux

Adopté à l'unanimité.

PATRIMOINE

18. Convention de partenariat entre la ville de Cahors et l'Association de Soutien pour l'Exposition du Centenaire de la guerre 1914-1918 (ASPEC 14-18)

Adopté à l'unanimité.

DEVELOPPEMENT DURABLE

19. Convention d'engagement entre la Ville et l'association Carrefour des Sciences et des Arts (Edition n° 2 « Regards verts sur ma ville »)

Adopté à l'unanimité.

MARCHES PUBLICS

20. Application de l'Article 133 du Code des Marchés Publics - Liste des marchés conclus en 2013

Il n'y a pas de vote sur ce point. Le Conseil municipal prend acte de la présente information.

21. Constitution d'un groupement de commandes pour les services de télécommunications entre la ville de Cahors, le Grand Cahors, le CCAS de Cahors, le CIAS du Grand Cahors et l'EPIC Tourisme

Adopté à l'unanimité.

DRH

22. Emplois disposant d'une autorisation de remisage à domicile des véhicules de service – Additif au tableau

Adopté à l'unanimité.

23. Modification du tableau des emplois/créations d'emplois

Adopté à l'unanimité.

24. Augmentation de la durée hebdomadaire de travail d'agents nommés à temps non complet

Adopté à l'unanimité.

EAU/ASSAINISSEMENT

25. Convention de prestations de services pour l'entretien des postes de relevage des eaux usées de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors par le service de l'assainissement de la ville de Cahors

Adopté à l'unanimité.

26. Convention de prestations de services pour l'entretien des systèmes de traitement de l'eau des piscines de la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors par le service de l'eau de la ville de Cahors

Adopté à l'unanimité.

POINT COMPLEMENTAIRE

Classement d'office de la voirie du lotissement situé rue Charles Darwin à Cahors

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

Les délibérations du Conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au Secrétariat général de la Mairie.

Le Maire,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE